



2024-01-17

FONCTIONNAIRE EXPRESS

Horaires des 25 postes de chef d'équipe surveillance du stationnement et de la mobilité (poste 722030) – Neige

Une mise à jour importante

À la suite des assemblées d'information du Syndicat concernant la lettre d'entente des horaires des 25 postes de chef d'équipe surveillance du stationnement et de la mobilité (poste 722030) – Neige, voici un résumé de ce qui s'est passé.

L'équipe syndicale a rencontré les membres le 16 décembre 2024 pour transmettre la volonté de l'Employeur à ce sujet. Par la suite, des rencontres de l'Employeur avec nos membres ont eu lieu le mercredi 8 janvier dernier. Nous avons reçu plusieurs questions de nos membres concernant les surveillants de neige et les chefs d'équipes surveillance du stationnement et de la mobilité à la suite de ces rencontres avec l'Employeur.

Nous avons donc eu d'un commun accord une rencontre de relations de travail avec l'Employeur le vendredi 10 janvier dernier afin de clarifier la situation. La position de l'Employeur est de nommer 25 chefs d'équipes permanents (qui ne devraient pas travailler sur la neige). La proposition est de garder les surveillants de neiges pour ces tâches en fonction supérieure.

N'oublions pas que l'Employeur peut à tout moment changer son fusil d'épaule puisqu'il est le donneur d'ouvrage. Cette situation prévaudra pour les prochaines années!

Syndicalement vôtre,

L'équipe du 429

Agence de mobilité durable de Montréal